

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / CNR, comment le gouvernement efface l'Histoire **p.2** / Solidarité avec les grévistes **p.3** / Tract : « Aux attaques de la bourgeoisie, répondons par la lutte sans compromission ! » **p.4**

l'agenda



**COMMÉMORATION
des Fusillés
de Châteaubriant
le 23 octobre 2022**

**CEF
le 25 octobre 2022**

Réunions fédérales à venir

21/10 Répartition Pharma : CPG
25/10 UFR : CN
07/11 Répartition Pharma :
CPNEFP
08/11 CHSIC : Réunion
14/11 Officines : AG FNDP
15/11 LBM extra-hospitaliers :
AG
16/11 Répartition Pharma :
CPS-AO
16/11 LBM : CPPNI
17/11 Négoce : CMPPNI
17/11 Industrie Pharma :
CPPNI
17/11 Plasturgie : CPNE
17/11 Chimie : CPPNI
25/11 Répartition Pharma :
CPG

Droits et libertés

Point sur les recours contre les réquisitions préfectorales

En fin de semaine dernière, la FNIC-CGT a déposé 3 recours en référé-suspension contre des arrêtés préfectoraux réquisitionnant des salariés grévistes devant les tribunaux administratifs. Deux recours concernent des salariés du raffinage (ExxonMobil dans le 76 et le dépôt pétrolier de Dunkerque TOTAL dans le 59) et 1 recours concerne des salariés des Laboratoires de Biologie médicale extrahospitaliers à Rennes (35).

Sans entrer dans les détails, pour les réquisitions dans le raffinage, nos recours ont été jugés irrecevables car les arrêtés préfectoraux étant de courte durée (moins de 24 heures), ils n'avaient plus d'effet au moment de l'audience.

Concernant le recours contre l'arrêté préfectoral dans les laboratoires LBR à Rennes, le tribunal administratif nous a donné raison et a de bon droit jugé que les réquisitions étaient une entrave au droit de grève.

Pour plus de précisions, consultez les communiqués de presse publiés par la fédération durant le weekend. ■

Les chiffres

1 263 €, c'est le seuil de pauvreté subjectif moyen pour une personne seule. L'INSEE l'estime à 1 102 €. Cela correspond à plus de 9,3 millions de personnes pauvres en France.

(Sources : Ipsos - Baromètre de la pauvreté et de la précarité - Secours Populaire Français - Juillet 2022)

Orga et vie syndicale

La clôture de l'exercice Cogétise pour l'année 2021 approche

Alors que la clôture intervient près de 12 mois après la fin de l'année 2021, nous avons encore beaucoup trop de retard dans le reversement des cotisations. En effet, à ce jour le retard est de **1 376 FNI et 10 763 timbres** par rapport à 2020, dernier exercice clos. Ce qui représente encore 65 Syndicats qui n'ont rien réglé sur 2021.

Cette situation est inacceptable.

Nous devons mettre toute notre force dans la bataille afin que le maximum de cotisations impayées à ce jour, soit régularisé avant le 31 décembre 2022.

Le constat est que peu de Syndicats font remonter au plus vite les règlements des cotisations de leurs syndiqués et les autres attendent la fin de l'année, voire la date de clôture du règlement des cotisations.

La cotisation syndicale versée régulièrement par le syndiqué, matérialise son appartenance à la CGT. ■

52%

**C'EST L'AUGMENTATION
DE PATRICK POUYANNÉ
EN 2021, QUI EST PASSÉE
DE 3,918 MILLIONS EN
2020 À 5,944 MILLIONS
EN 2021.**



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euros

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité

CNR : COMMENT LE GOUVERNEMENT EFFACE L'HISTOIRE.

Le CNR façon Macron est une escroquerie, l'appropriation et le détournement d'une réalisation révolutionnaire, préparée par des militants risquant leur vie à chaque instant, et le sachant, passant outre leurs différences d'appréciation politique pour préparer un programme non pas utopique mais extrêmement réaliste, celui des Jours Heureux.

Dès l'armistice demandé par le maréchal Pétain, des appels à la résistance ont été lancés par Charles Tillon (PCF clandestin), depuis Bordeaux, le 17 juin 1940 (« Peuple des usines, des champs, des magasins et des bureaux, commerçants, artisans et intellectuels, soldats, marins, aviateurs encore sous les armes, unissez-vous dans l'action »), puis par le général de Gaulle depuis Londres le 18 juin (appel à tous les militaires, ingénieurs ou ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui pour continuer le combat contre l'Allemagne).

Ces mouvements, à l'exception des Francs-Tireurs et Partisans (fondés par le PCF), sont mal organisés, peu coordonnés entre eux. De Gaulle, voulant réduire l'importance des communistes dans la Résistance, charge Jean Moulin, préfet refusant la collaboration avec l'Allemagne, de les unifier.

C'est le 27 mai 1943 que se réunit pour la première fois le Conseil national de la Résistance, composé de représentants des huit grands mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre, CFTC et CGT, des six principaux partis d'avant la guerre, PCF, SFIO (socialistes), démocratie chrétienne, droite modérée laïque, droite catholique conservatrice. Jean Moulin en est le président.

Dénoncé et arrêté quelques jours plus tard, Jean Moulin est torturé par le SS Klaus Barbie, il meurt sans avoir donné aucun nom et le CNR peut donc continuer ses travaux. Plusieurs de ses membres seront arrêtés, déportés, fusillés.

Le programme Les Jours Heureux (nom que porte la première édition clandestine le 24 mars 1944) comprend deux parties :

- Un plan d'action immédiate dans le but de « développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire ». Des comités de villes, de villages, d'entre-

prises sont créés pour faire « participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et ses agents de Vichy. »

- Les mesures à appliquer dès la libération du territoire, comme le châtimement des traîtres ou le retour de la liberté de la presse. Il prévoit également :

- L'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.

- La reconstitution d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs.

- **Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.**

- **L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre.**

- **La possibilité effective pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée**, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises.

Les grands capitalistes, un temps muselés du fait de leur collaboration avec les nazis et le régime de Pétain, ont vite retrouvé leur position et leur pouvoir. Ils ont démantelé, une à une, toutes les avancées contenues dans le programme du CNR, comme le recommandait Denis Kessler, vice-président du MEDEF. Il leur reste toute la protection sociale à finir de détruire, Macron s'en charge comme il se charge de finir de casser l'éducation publique et l'agriculture. Son CNR, Conseil national de la Refondation, dont la santé et l'école sont des sujets majeurs, est mortifère.

Opposons-lui notre CNR, celui du progrès, de l'émancipation, de la vie !

Mobilisons-nous contre la « réforme » des retraites et la casse de la Sécurité sociale orchestrée par le gouvernement !■



SOLIDARITÉ AVEC LES GRÉVISTES

A

u vu de l'inflation galopante qui plonge les travailleurs et leurs familles dans toujours plus de précarité financière, de nombreux syndicats de notre Fédération sont entrés dans la lutte.

Les travailleuses et travailleurs du groupe ExxonMobil sont en grève depuis le 20 septembre, ceux de Total Energie ont débuté la grève le 27 septembre, ceux d'Arkéma Pierre-Bénite sont en grève depuis le 16 septembre, les Michelin avaient lancé un appel sur 4 jours à partir du 29/09, Hutchinson continue les Vendredis de la colère, Guerbet est tous les samedis en grève, etc.

Plus de 200 Appels à la grève ont été répertoriés aux alentours du 29 septembre.

La colère des salariés est légitime, les raisons de se mettre en grève sont nombreuses : les salaires, les retraites, l'assurance chômage, notre protection sociale, le reste à vivre...

L'argent existe mais c'est une minorité que se partage la majorité : 175 Mds d'€ de cadeaux fiscaux et d'exonérations de cotisations sociales dont sont privés notre Sécu et nos Services publics chaque année ; 44 milliards de dividendes versés par les entreprises françaises au 2^{ème} trimestre 2022.

La FNIC-CGT salue le courage et la ténacité des grévistes car leur lutte est juste. Les patrons sont dans le déni complet de la réalité, avec des prix qui augmentent et des difficultés pour les ménages d'une part et des profits qui augmentent encore plus vite d'autre part. La hausse des salaires est le seul moyen de sortir de la récession. En France c'est bien la consommation des ménages, donc les salaires, qui tire la demande.

Nous tenons à réaffirmer sans ambiguïté que la meilleure des «solidarités» c'est d'abord élargir l'assise et l'ampleur des grèves dans toutes nos entreprises, dans d'autres professions et d'autres secteurs économiques.

C'est par ce seul moyen qu'on pourra, tous ensemble, stopper l'appétit de plus en plus vorace du capitalisme, de toujours plus de profit, de sa volonté exacerbée de démanteler pan par pan notre Protection sociale.

Chacun doit donc faire le maximum pour que les luttes s'amplifient dans notre pays, autant pour obtenir satisfaction sur les salaires, que sur la réforme des retraites à venir, ou encore sur l'assurance chômage qui est encore attaquée en changeant les règles d'indemnisation.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT appelle les syndicats, qui ne peuvent pas entrer en lutte immédiatement, à aller soutenir sur les piquets de grève les Camarades en lutte. Elle appelle à la solidarité financière envers les salariés de nos industries en grève, pour imposer d'autres choix que ceux consistant à nous faire payer la crise des riches.

Vous pouvez envoyer cette solidarité financière à FNIC-CGT, qui fera suivre aux syndicats concernés.





AUX ATTAQUES DE LA BOURGEOISIE RÉPONDONS PAR LA LUTTE SANS COMPROMISSION !

Face aux mobilisations des raffineurs susceptibles de remettre en cause le fonctionnement de la société, la bourgeoisie n'a pu répondre que par une répression inouïe, physique comme juridique. Nous ne pouvons l'accepter !

Le patronat français, main dans la main avec le gouvernement, s'attelle depuis des décennies à détruire tous les conquits sociaux historiques de notre classe. Il entend encore et toujours augmenter ses profits en nous faisant travailler plus et plus longtemps pour gagner de moins en moins, tout en s'assurant la hausse continue des tarifs des services et des biens : réforme de l'assurance chômage, de la retraite, casse du Service public, destruction de la Sécurité sociale et maintenant ils veulent nous interdire de faire grève en réquisitionnant les grévistes ! Les attaques du patronat et de son larbin de gouvernement sur la classe des travailleurs atteignent en France leur paroxysme.
ÇA SUFFIT !

Ne nous faisons pas duper par les quelques bureaucraties syndicales collaborationnistes ou attentistes ! Il est plus que jamais nécessaire de ne plus lutter seul dans son coin.

À la division des luttes sociales que tentent de susciter le patronat et son gouvernement, nous devons franchir un bond qualitatif dans la mobilisation.

Le système économique actuel, basé sur la domination d'une poignée de personnes possédant tous les moyens de production, ne peut répondre aux besoins du peuple. **Nous devons, par la lutte et le rapport de force, imposer une société nouvelle du travail, de la dignité et de la paix.**

Ce n'est qu'à travers le renversement complet du système capitaliste et de la prise du pouvoir par les travailleurs que nous parviendrons à enrayer pour toujours les attaques auxquelles nous faisons face en ce moment.

AUX ATTAQUES FRONTALES, LA RIPOSTE DOIT ÊTRE GÉNÉRALE !

La FNIC-CGT appelle tous ses Syndicats à construire la grève interprofessionnelle et reconductible dans toutes les entreprises ! Seule la grève générale est à même de coordonner, dans les faits, la multiplication de blocages, occupations et débrayages et l'ensemble d'actions décidées par les Assemblées générales, dans un combat unitaire et révolutionnaire de classe contre classe !
Stoppons immédiatement toute réunion avec le patronat et rejoignons les Camarades déjà en lutte !

Seule la grève générale peut affirmer sans équivoque la solidarité entre l'ensemble des secteurs en lutte, la solidarité de notre classe. C'est uniquement de cette manière que nous pourrons faire reculer les contre-réformes tout azimut, défendre les Services publics, les employés comme les usagers, et imposer la satisfaction de tous les besoins sociaux...

Allons chercher tous ensemble :

- **Une augmentation massive des salaires avec un talon à 2 000 € : le SMIC.**
- **La semaine de 32h, et 28h pour les travailleurs postés.**
- **La retraite à 37,5 annuités ou à 60 ans maximum, et à 55 ans pour les travaux pénibles.**
- **La fin des exonérations de cotisations et de toutes les aides faites aux patronats !**
- **L'échelle mobile des salaires. ■**